



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un changement de nom, ne fait pas une politique !

N° 4
30 avril 2026

Contact :
Benoît Prince
Secrétaire général
06 76 69 12 10

Camille Galliard-Minier, ministre déléguée à l'Autonomie et aux Personnes handicapées vient d'annoncer la transformation des Ehpad en « Maisons France autonomie » via une labélisation. Le cahier des charges de ce label est envisagé pour septembre, le changement de nom d'ici 2027.

La Loi de programmation du Grand âge, pourtant inscrite dans la loi du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie, est aujourd'hui aux oubliettes. Le Plan Grand âge sans cesse reporté. La ministre déléguée à l'Autonomie propose le lancement « d'une mobilisation France autonomie » pour changer le regard que l'on a sur le vieillissement.

Des rencontres thématiques seraient engagées, comme si nous n'avions pas assez de rapports, d'études face à l'urgence du défi démographique. Le financement, quant à lui, fera l'objet de réflexions dans le cadre de l'élection présidentielle de 2027.

Pour la CFDT Retraités, l'heure n'est plus aux annonces mais à mener une réelle stratégie pour la prise en charge de l'autonomie par un financement adapté pour une qualité des services aux usagers et de conditions de travail des professionnels dans une perspective pérenne de l'accompagnement du grand âge.